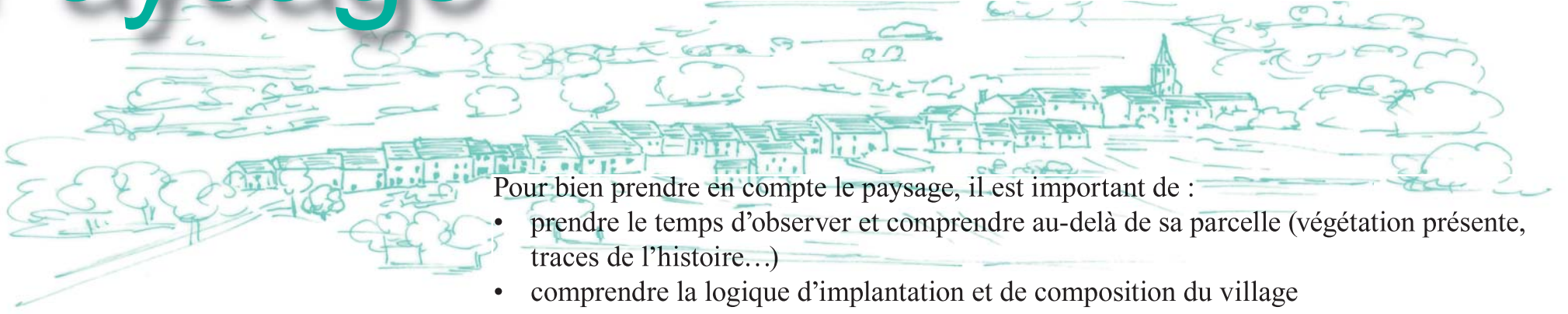


Composer avec le Paysage

Le paysage est un patrimoine vulnérable. Construire sa maison, c'est ajouter un élément au paysage par un acte individuel qui s'inscrit dans un cadre paysager plus large et commun à tous.



Pour bien prendre en compte le paysage, il est important de :

- prendre le temps d'observer et comprendre au-delà de sa parcelle (végétation présente, traces de l'histoire...)
- comprendre la logique d'implantation et de composition du village
- tenir compte des matériaux et couleurs présents dans le site
- établir un programme adapté à la fois à ses usages et au lieu.

La maison s'inscrit dans un paysage

Une multiplicité de paysages implique une multiplicité de projets. Les éléments présents sur le site peuvent enrichir le projet.



Gigny sur Suran

Pourquoi ?

Le Jura se compose d'une mosaïque de paysages, de villages et de formes d'architecture qui contribuent à l'identité culturelle de chaque microrégion.

Comment ?

Pour garantir l'insertion du projet et établir le dialogue avec le patrimoine paysager et bâti, il faut l'avoir regardé et compris, l'avoir reconnu pour en respecter les spécificités.

L'implantation du bâti, les masses végétales, l'inscription dans la pente, l'orientation des toitures, les couleurs des façades et toitures sont autant d'éléments qui caractérisent les villages et déterminent l'impact de la maison dans son site.

La maison et la rue

La juxtaposition des bâtiments compose un ensemble linéaire organisé : la rue.



Maigna sur Valouse - Petite Montagne

Comment ?

Chaque village possède une identité avec laquelle le nouveau projet devra dialoguer. L'implantation des bâtiments par rapport à la rue, l'aspect des constructions voisines, les types de clôtures, les vues à cacher ou à conserver, etc. sont des particularités qui caractérisent chaque village.

L'alternance de bâtiments et de jardins offre un paysage varié dans le village.

La maison sur sa parcelle

Comprendre que sa parcelle est un morceau de paysage partagé.



La Pesse - Haut-Jura

Pourquoi ?

Habiter, c'est prendre possession d'un morceau de territoire à l'échelle de la parcelle. L'environnement proche porte des qualités et des contraintes qui participent à l'identité du village. L'aspect des maisons voisines, la logique d'implantation, les espaces donnés à voir depuis l'espace public, les vues à cacher ou à conserver, enrichiront le projet s'ils sont pris en compte en amont.

Un volume simple et des couleurs neutres caractérisent le bâti dans le Haut-Jura.

La clôture

Elle limite la parcelle et établit le dialogue direct avec le paysage et les passants.



Chapelle-Voland - Bresse - Lecru-Perret arc.

Comment ?

Sa forme varie en fonction de sa situation (côté rue ou jardin), du caractère du village, et de son rôle : filtrer les vues, assurer l'intimité, abriter du vent, protéger de la divagation. Il est important de savoir qu'une clôture n'est pas toujours indispensable et qu'une clôture hermétique réduit considérablement la sensation d'espace.

La création contemporaine dialogue avec le bâti traditionnel, en respectant l'implantation, les couleurs, les volumes, les matériaux et

CAUE
du JURA

19 avenue Jean Moulin
BP 80048 cedex
39002 Lons-le-Saunier
tél. : 03 84 24 30 36
fax : 03 84 24 63 89
caue39@caue39.fr

Pour aller plus loin, consultez le CAUE dans le cadre des permanences de conseils aux particuliers

La maison dans son environnement